

Le projet nucléaire polonais*

Depuis 2009¹, le document officiel - la Politique Énergétique Polonaise 2030 - concernant la politique et la stratégie à mettre en œuvre laisse entendre la possibilité pour la Pologne de se lancer dans la préparation et la construction de la première centrale nucléaire. Cette volonté a été confirmée récemment par l'adoption, le 28 janvier 2014, du programme d'énergie nucléaire en Pologne - PPEJ - le premier document complet relatif à l'énergie nucléaire en Pologne. Par ailleurs, l'histoire du projet de la centrale nucléaire à Żarnowiec dans les années 80 montre que l'État polonais n'est jamais resté indifférent à la technologie nucléaire. De plus, les réalisations et les participations des Polonais comme Maria Skłodowska-Curie² ou Kazimierz Piotr Zaleski³, mais aussi beaucoup d'autres dans le développement de la technologie nucléaire à l'échelle mondiale, prouvent un engagement certain pour cette puissante technologie.

L'histoire du secteur nucléaire polonais

L'histoire de l'énergie nucléaire polonaise commence avec le réacteur de recherche EWA (2 MW et puis 10MW) en exploitation entre 1958-1995 à Otwock-Świerk. Son processus de démantèlement du réacteur a commencé en 1997 et a été achevé en 2002. Il est maintenant placé dans une installation de stockage de combustible nucléaire usé dans ZUOP. Le second réacteur de recherche MARIA (30 MW) est exploité depuis 1974 à Otwock-Świerk et est toujours en fonction aujourd'hui.

La recherche a été suivie par une prise de décision le 12 août 1970 amenant à la construction de la première centrale nucléaire polonaise. La localisation de l'EJ Żarnowiec a été choisie le 19 décembre 1972. Le permis de construire a été délivré le 20 mars 1982 et les premiers travaux ont commencé le 31 mars 1982. Le projet prévoyait la construction d'une centrale avec 4 réacteurs de type WWR-440 représentant une puissance totale de 1 860 MW (4x 465 MW). L'accident du 26 avril 1986 à Tchernobyl (Ukraine) a été le point décisif dans la poursuite du projet. Les protestations contre les travaux se sont multipliées et le financement du projet a été bloqué le 13 juillet 1989. Le 22 décembre 1989, le Conseil des ministres a pris la décision d'arrêter la construction de la centrale et la liquidation a été décidée le 31 décembre 1992.

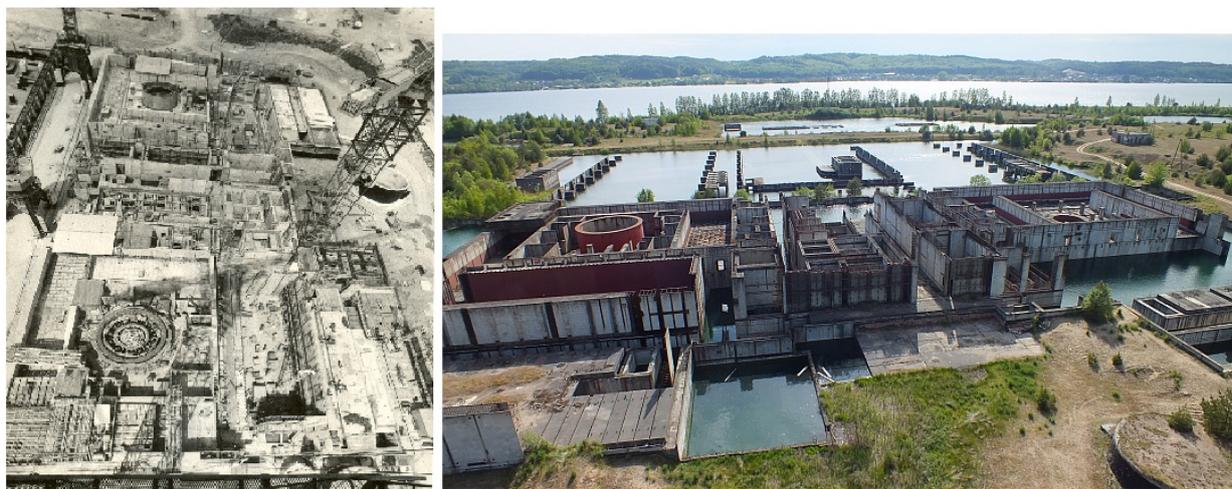


Figure 1 - La construction et l'état actuel du site - Source : <http://www.atom.edu.pl>

* Cet article est un extrait de mémoire de fin d'études sur 'Les aspects politiques et économiques du mix énergétique polonais' soutenu le 22 octobre 2014 par Mateusz Piotr Sikora (disponible sur <https://www.linkedin.com/in/sikoramateusz> l'onglet - Publications)

¹ La Politique Énergétique Polonaise - 2030 a été voté le 10 novembre 2009 par le Conseil des Ministres

² Marie Curie

³ Casimir Pierre Zaleski

Le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki a demandé une analyse financière d'investissements de la société belge - Belgatom / Tractebel. L'avancement du projet a été estimé à 37% et le coût total de l'investissement a été estimé à 2,08 Md de dollars (le prix de 1990) ce qui nous donne environ 770 M de dollars (environ 600 M d'euro actuels)⁴.

L'accident de Tchernobyl, mais surtout le processus de détachement de la Pologne vis-à-vis de la Russie en juin 1989 a rendu compliqué les relations entre ces deux pays. Ce contexte particulier a joué une part non négligeable dans la décision finale concernant l'abandon du projet EJ Żarnowiec. Le 13 avril 2012, le Ministre du Trésor a officiellement admis que la décision d'arrêter la construction de la centrale nucléaire Żarnowiec avait été une erreur fondamentale⁵.

Le programme nucléaire polonais

Comme nous l'avons déjà signalé, c'est la Politique Énergétique Polonaise 2030⁶ qui a remis sur la table l'idée de la construction de la première centrale nucléaire. Par la décision du 12 mai 2009, le Gouvernement polonais a créé la fonction de Représentant du Gouvernement polonais pour l'énergie nucléaire. Le 15 mai 2009, Madame Hanna Trojanowska a été nommée par le Premier Ministre Donald Tusk. Le 11 avril 2014, elle a démissionné de son poste en soulignant qu'elle avait accompli les tâches qui lui avaient été confiées. Jusqu'à présent (01.05.2014) le poste demeure vacant. Selon les informations non officielles du Ministre de l'Économie, c'est directement Janusz Piechociński, le Ministre de l'Économie dans le gouvernement de Donald Tusk et le Vice-président du Conseil des ministres qui s'occupe de cette fonction.

Pour autant, Hanna Trojanowska a été la personne en charge de la préparation du PPEJ - Le programme d'énergie nucléaire en Pologne qui a été voté le 28 janvier 2014⁷. Le PPEJ doit être considéré comme un programme de développement et sa préparation par le Ministère de l'Économie (MG) est l'accomplissement d'une obligation imposée par l'article 108a alinéa 1 de la loi sur l'énergie atomique - Loi atomique⁸. C'est aussi le premier document complet relatif à l'énergie nucléaire en Pologne.

Il présente la portée et la structure des mesures à prendre en compte pour mettre en œuvre l'énergie nucléaire, pour assurer un fonctionnement sûr et efficace des installations nucléaires, pour protéger le démantèlement et la fin de vie de la centrale et pour garantir la sécurité du combustible usé et des déchets radioactifs. Le document reste en vigueur pendant la période 2014-2024, mais il contient aussi des actions prévues pour 2030. Il devrait être actualisé tous les 4 ans. Le PPEJ prévoit le choix de la localisation et la conclusion d'un contrat de fourniture de la technologie pour la première centrale à la fin de 2016. Le programme précise que la Pologne est intéressée seulement par la 3ème génération de réacteurs nucléaires. La construction devrait donc commencer en 2019. Le PPEJ envisage le lancement du premier bloc de la première centrale nucléaire d'ici la fin de l'année 2024.

Il s'agit de quatre étapes :

- I Étape - 01.01.2014 - 31.12.2016 - le choix de la localisation et de la technologie ;
- II Étape - 01.01.2017 - 31.12.2018 - le projet technique et les décisions/opinions ;
- III Étape - 01.01.2019 - 31.12.2024 - le permis de construire et la construction ;
- IV Étape - 01.01.2025 - 31.12.2030 - la fin de la construction (le début de la construction d'une seconde centrale).

⁴ <http://www.atom.edu.pl/index.php/ej-w-polsce/wczoraj/ej-zarnowiec.html>

⁵ http://energetyka.wnp.pl/budzanowski-zatrzymanie-zarnowca-bylo-fundamentalnym-bledem,167522_1_0_0.html

⁶ La Politique Énergétique Polonaise - 2030 a été voté le 10 novembre 2009 par le Conseil des Ministres

⁷ La version anglaise - <http://www.mg.gov.pl/files/upload/10960/PPEJ%20eng.2014.docx>

⁸ Ustawa z dnia 6 grudnia 2006 r. o zasadach prowadzenia polityki rozwoju (Dz. U. z 2009 r. Nr 84, poz. 712, z późn. zm.)

PGE Polska Grupa Energetyczna S.A. via sa filiale PGE EJ1 est désignée comme la société responsable de la construction de la première centrale nucléaire. En juillet 2014, la société anglaise AMEC a été choisie comme l'ingénieur du contrat (owner's engineer) afin de conseiller, de soutenir et d'aider le pays dans le choix de la technologie. Parmi les emplacements figurant sur la courte liste des localisations, deux communes Żarnowiec et Choczewo en Poméranie sont considérées comme sérieuses. La société WorleyParsons a été choisie en janvier 2014 afin de vérifier et contrôler des localisations et pour effectuer les études environnementales.

De plus, le 3 septembre 2014, trois entreprises énergétiques polonaises Tauron, Enea et KGHM ont signé l'accord avec PGE EJ1 pour acquérir 30% des actions dans le projet nucléaire polonais. La condition préalable de cette acquisition était l'autorisation de l'institution UOKiK qui a été attribuée le 9 octobre 2014⁹. 70% des actions restent dans la gestion de PGE EJ1 qui cherchera un investisseur étranger.



Figure 2 - Les centrales nucléaires en Europe et les projets européens - Source : <http://www.nuclear-transparency-watch.eu>

Selon le nouveau sondage fait par l'institut PISM¹⁰ et publié en septembre 2014 environ 64% personnes se déclarent d'accord pour la production d'électricité à la base d'énergie nucléaire.

Nous constatons que le programme nucléaire polonais est bien avancé et l'actuel projet pourrait se traduire par un succès. En analysant la carte d'Europe, nous voyons qu'à moins de 300km des frontières de la Pologne il existe aujourd'hui 8 centrales nucléaires avec 23 réacteurs. La Pologne pourrait bientôt rejoindre ce groupe.

⁹ <http://cire.pl/item,100083,1,0,0,0,0,0,zgoda-uokik-na-jadrowa-spolke.html>

¹⁰ http://www.pap.pl/palio/html.run?_Instance=cms_www.pap.pl&_PageID=1&s=infopakiet&dz=gospodarka&idNewsComp=&filename=&idnews=176621&data=&status=biezace&_Checksum=353489190

Mis à jour 25.10.2015 Le dernier projet (v.0.6) de la Politique Énergétique Polonaise 2050 a été publié le 7 août 2015. Le Ministère de l'Économie a préparé trois scénarios dont un scénario de base - le scénario équilibré qui suppose « la poursuite des tendances actuelles et la réalisation des décisions prises dans le développement du secteur énergétique polonais » - et deux scénarios auxiliaires ayant le caractère des « variantes » - le scénario nucléaire avec le rôle dominant de l'énergie nucléaire dans le mix énergétique polonais et le scénario gaz + ENR qui envisage comme l'hypothèse, l'exploitation à grande échelle du gaz naturel à partir de source non conventionnelle en Pologne et le développement de la technologie de la production d'énergie à partir de sources renouvelables. Comme nous pouvons lire dans le projet, « conformément à la doctrine mise en œuvre, la politique énergétique de la Pologne va poursuivre jusqu'à 2050 le scénario équilibré. Il se distingue par la plus grande probabilité d'accomplissement ainsi que par un faible risque de frais supplémentaires en cas de mauvaises décisions ». Ce qui signifie que le projet nucléaire est toujours important pour la Pologne.